

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

VALABLE 5 ANS à partir du 18 décembre 2003

N° 11440-03

MATERIAU PRESENTE PAR : INVACARE POIRIER SAS
LES ROCHES
37230 FONDETTES
FRANCE

REFERENCE COMMERCIALE : PLUSCH GREY TR32- 53015 PRIMA COLOUR 94 SP

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu velours à armure Jacquard 100% polyester
ignifugé dans la masse en fabrication (Trévira CS)
Masse surfacique : 500 g /m²
Epaisseur : 2- 3 mm
Coloris présenté : noir (dessin à damier)

NATURE DES ESSAIS : Essai au brûleur électrique et essais complémentaires

CLASSEMENT :

M2

DURABILITE DU CLASSEMENT : **non limitée a priori.**

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 11440-03 du 18 décembre 2003

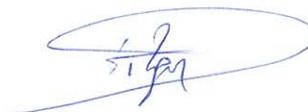
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 18 décembre 2003

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Michèle MAUNY

Responsable de l'essai

D. DI EGIDIO



Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.